

 <p>AGGLO- Étampois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Conseil Communautaire du 28 septembre 2026 <i>Rapporteur : Monsieur Nicolas ANDRÉ</i></p>	<p>CA-DEL-2026- 121</p>
---	---	------------------------------------

**Convention de partenariat entre l'EHPAD Le Petit Saint-Mars et les accueils périscolaires
Hélène Boucher et Pauline Kergomard dans le cadre du projet pédagogique intergénérationnel
« Partageons nos mercredis »**

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit septembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Guy Bonin d'Angerville, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 77.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Francis TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Virginie TARTARIN, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Fatimata BÂ, Régis DARRIBERE, Marie-Aline MULARD, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Ghania IDRI, Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathilde DESAUTY, Olivier SIGMAN, Mathieu HILLAIRES, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAFA, Annie-Claude MOZZANI, Kevin LE FOLL, Aïcha AHRAOUI-GAVINET, Messaoud HAMMOU, Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Patrick THUILLIER, Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Laureen FRESSARD, Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christelle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (73).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Bastien SORET (par procuration à Guy ALDEGUER), Angéline CIANCI (par procuration à Nicolas ANDRÉ) et Huguette DENIS (par procuration à Johann MITTELHAUSSER) (3).

Conseiller absent : Monsieur Victor HENNEBELLE (1).

Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice JAOUEN.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Nicolas ANDRÉ,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n°2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne,

CONSIDÉRANT qu'un projet intergénérationnel « Partageons nos mercredis » a été initié pour proposer un partenariat entre l'EHPAD Le Petit Saint-Mars et les accueils périscolaires Hélène Boucher et Pauline Kergomard, permettant aux enfants et aux résidents de partager des temps de lecture et autres activités ludiques, le mercredi deux fois par mois et après l'école une fois par mois selon un planning défini conjointement ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de formaliser ce partenariat pour l'année scolaire 2026/2027 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la convention de partenariat entre les accueils périscolaires Hélène Boucher sis 6 rue de la Porte Brulée à ÉTAMPES 91150 et Pauline Kergomard sis 17 rue de Valory à ÉTAMPES 91150 et l'EHPAD Le Petit Saint-Mars situé 26 avenue Charles de Gaulle à ÉTAMPES 91150 ayant pour objet de formaliser la participation des enfants de 3 à 6 ans à des temps de lecture partagée et autres activités ludiques avec les résidents de l'EHPAD dans leurs locaux ou ceux des accueils périscolaires, le mercredi deux fois par mois et après l'école une fois par mois selon un planning défini conjointement ;

AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat entre les accueils périscolaires Hélène Boucher sis 6 rue de la Porte Brulée à ÉTAMPES 91150 et Pauline Kergomard sis 17 rue de Valory à ÉTAMPES 91150 et l'EHPAD Le Petit Saint-Mars situé 26 avenue Charles de Gaulle à ÉTAMPES 91150 ayant pour objet de formaliser la participation des enfants de 3 à 6 ans à des temps de lecture partagée et autres activités ludiques avec les résidents de l'EHPAD dans leurs locaux ou ceux des accueils périscolaires, le mercredi deux fois par mois et après l'école une fois par mois selon un planning défini conjointement ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Le Secrétaire,



Fabrice JAOUEN

Le Président,



Johann MITTELHAUSSER